

COMMISSION DES FINANCES & GESTION A.I.S.G.E

Rapport de la commission des finances & gestion

Objet : Préavis 3/2021

Concernant une demande de crédit de 81'000 CHF TTC destiné à un audit d'évaluation de l'organisation, préconisation et accompagnement du changement des secteurs d'activités de l' AISGE

Saint-Cergue, le 10 mars 2021,

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission des finances composée de M. Cédric Marzer et M. Laurent Mathez s'est réunie autour d'une téléconférence le jeudi 4 mars 2021 avec les membres du CoDir Mme Louise Schweizer, M. Paul Ménard et M. Nicolas Rey pour évoquer les différentes questions liées à ce préavis.

Après une lecture attentive du présent préavis, la commission des finances constate l'évolution d'années en années du nombre d'élèves.
Il en découle aussi de l'évolution du taux de travail des postes de secrétaire générale, secrétaire et bourse. En 5 ans, le taux a augmenté de 183 %.

Stratégie

La commission des finances constate que dû à cette évolution, le rôle du Codir ne se tient pas seulement à de réunions décisionnelles, mais aussi une partie de travail opérationnel au sein des projets A.I.S.G.E. Il n'est pas judicieux de continuer de cette façon sur du long terme. La solution de boucher des trous comme évoquée mène souvent à une construction fragile. La place de l'accueil de jour au sein de l'A.I.S.G.E doit aussi être clarifiée.

Pour ces différentes raisons la commission des finances recommande de faire le point sur la situation actuelle tout en profitant de l'expérience de la présidente présent depuis la création de l'A.I.S.G.E. en 2009.

Objectifs

Le CoDir a décidé de demander 2 offres. Les entreprises Shake Swiss et Serdaly & Ankers ont été approché afin de faire un devis pour :

- 1.) une analyse de fonctionnement actuelle,
- 2.) Proposition d'une nouvelle organisation
- 3.) Accompagnement au changement

Analyse financière

Les deux offres ont été remises à la commission des finances et étudiées en profondeur.

Il en ressort que l'offre Serdaly & Ankers ne prévoit pas d'accompagnement au changement et serait chiffré en plus. L'offre reçue articule un montant de 32'908 CHF TTC pour l'analyse et une proposition d'organisation.

L'offre de chez Shake Swiss propose une analyse à 19'386 CHF TTC, proposition d'organisation 12'924 CHF TTC et un accompagnement compris dans une fourchette entre 15'000 et 45'000 CHF HT. Le montant pour divers et imprévu est faible 225 CHF qui correspond 0.27 % du montant total.

Le tarif horaire nous paraît tout de même exorbitant.

Conclusions

La commission des finances recommande cet audit. Il est important que cette analyse soit solide avec des pistes d'optimisation. Il est aussi indispensable qu'il y ait un accompagnement au changement.

La fourchette de prix donnée pour l'accompagnement au changement est nécessaire et espérons que le CoDir limitera au maximum les dépenses liées à ce poste.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande d'accepter un crédit de 81'000 CHF TTC destiné à un audit d'évaluation de l'organisation, préconisation et accompagnement du changement des secteurs d'activités de l'AISGE et de financer par la trésorerie courante.

La commission des finances

Marzer Cédric



Hugo Pradervand



MATHEZ Laurent

